

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

MULTIMIN Solution injectable pour bovins

2. Composition

Chaque mL contient :

Substances actives :

Zinc : 60 mg (équivalent à 74,68 mg d'oxyde de zinc)

Manganèse : 10 mg (équivalent à 20,92 mg de carbonate de manganèse)

Cuivre : 15 mg (équivalent à 26,09 mg de carbonate de cuivre)

Sélénium : 5 mg (équivalent à 10,95 mg de sélénite de sodium)

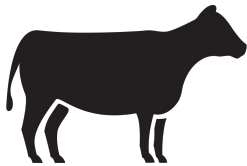
Excipients :

Alcool benzylique (E1519) 10,4 mg

Solution bleue limpide.

3. Espèces cibles

Bovins.



4. Indications d'utilisation

Apport d'oligo-éléments pour corriger des carences cliniques ou subcliniques concomitantes en sélénium, cuivre, manganèse et zinc pouvant survenir lors de phases critiques du cycle de production ou d'élevage.

5. Contre-indications

Ne pas administrer par voie intramusculaire.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Aucune.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Aucune administration supplémentaire de cuivre, de zinc, de manganèse ou de sélénium ne devrait être faite simultanément.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ce médicament vétérinaire est HAUTEMENT concentré en sélénium.

En raison d'un risque potentiel de toxicité au sélénium, le médicament vétérinaire doit être manipulé avec précaution afin d'éviter toute auto-injection accidentelle.

Les manifestations les plus courantes suite à une exposition accidentelle au sélénium chez les humains sont des symptômes gastro-intestinaux et neurologiques, tels que nausées, vomissements, sensibilité augmentée, fatigue et irritabilité.

Lors du traitement d'un grand nombre d'animaux, un système d'injection sécurisé doit être utilisé.

Ne pas travailler seul lors de l'utilisation du médicament vétérinaire.

S'assurer que les animaux sont correctement immobilisés, y compris ceux à proximité.

En cas d'auto-injection accidentelle, DEMANDEZ IMMÉDIATEMENT CONSEIL À UN MÉDECIN et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé pendant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage :

Aucun effet indésirable systémique n'a été observé après un surdosage répété (3 administrations quotidiennes consécutives) à une à trois fois la dose recommandée (soit 3 à 9 fois la dose recommandée).

Dans une étude, le surdosage répété (3 administrations quotidiennes consécutives) à 5,6 fois la dose recommandée (soit 16,7 fois la dose recommandée) est associé à une élévation des enzymes hépatiques et à une nécrose centrolobulaire hépatique chez six animaux sur huit, avec la mort d'un animal.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Bovins :

Très fréquent (>1 animal / 10 animaux traités) :	Gonflement au site d'injection ¹ Induration au site d'injection ²
Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :	Douleur au site d'injection ³

¹ Modérée à sévère pouvant persister environ 7 jours après l'injection.

² Estimée à moins de 5 cm à la palpation après 14 jours suivant l'injection.

³ Légère. Immédiate après l'injection. Peut persister jusqu'à huit heures après l'injection.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Mail:

adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Uniquement pour injection sous-cutanée.

Posologie :

Bovins jusqu'à 1 an : 1 mL pour 50 kg

Bovins de 1 à 2 ans : 1 mL pour 75 kg

Bovins de plus de 2 ans : 1 mL pour 100 kg

Schéma de traitement :

Administration en dose unique, pendant ou en prévision des périodes de stress du cycle de production et de reproduction, susceptibles d'induire des carences cliniques ou subcliniques concomitantes en quatre oligo-éléments (par exemple lors de transport/expédition, vêlage, reproduction).

Volume maximum par site d'injection : 7 mL.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Utiliser des procédures aseptiques standard lors de l'administration.

Veiller à respecter les bonnes pratiques relatives aux injections sous-cutanées.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel/vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

Le flacon de 500 mL peut être percé au maximum 90 fois.

10. Temps d'attente

Viande et abats : 28 jours.

Lait : zéro heures.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Après la première ouverture du flacon, utiliser le produit avant la date d'expiration spécifiée sur cette notice, date à laquelle tout médicament vétérinaire restant dans le flacon doit être éliminé. Cette date limite d'utilisation doit être inscrite dans l'espace prévu à cet effet.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V583733

Présentations :

Boîte en carton contenant un flacon de 100 mL.

Boîte en carton contenant un flacon de 500 mL.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Novembre 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. CoordonnéesTitulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Warburton Technology Limited
36 Fitzwilliam Square
Dublin 2
Irlande
aereports@axiota.com

Fabricant responsable de la libération des lots :

Laboratoires Biové
Rue de Lorraine
B.P. 45
62510 Arques
France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Vetria BV
Industriepark Oost 19
BE-8730 Beernem
Tel: +32 50 79 99 99
info@vetria.eu

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.